

Chambre de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Le ministre a dit qu'il ferait, d'ici quelques jours, une déclaration sur les problèmes touchant le logement. Il en a fait une hier mais, après une demi-heure, il ne nous avait vraiment rien appris de nouveau. Je me demande donc s'il va participer à nouveau au débat et terminer peut-être son discours?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): J'engage le député à lire le discours que j'ai prononcé hier. Il renferme des renseignements très intéressants; le député n'a qu'à prendre la peine de le lire.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai une question que j'aimerais poser au très honorable premier ministre. Comme les invités vont arriver en masse à Ottawa cet été et que le premier ministre se soucie, paraît-il à juste titre de l'état des rues, demanderait-il à ses collègues de détacher le colonel Churchill qui s'est distingué à l'Expo par l'excellence de son travail pour régler le problème à Ottawa?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA PÊCHE

LE HOMARD—L'OUVERTURE DE LA SAISON EN NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria): J'ai une question à poser au ministre des Pêcheries, mais en son absence je vais m'adresser au ministre suppléant et je suppose que ce sera le pêcheur de Bonavista-Twillingate.

Compte tenu des questions posées à la Chambre ces derniers jours, au sujet des endroits de pêche au homard, le ministre songerait-il à retarder l'ouverture de la saison dans l'arrondissement 6B, en raison de l'état actuel des glaces? Ma question fait suite à des dépêches que j'ai reçues aujourd'hui.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre suppléant des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je ferai volontiers part des instances du député au ministère. Mon ami, le ministre des Pêcheries, sera sûrement en mesure de présenter un rapport au début de la semaine.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Une question supplémentaire au ministre suppléant des Pêcheries, monsieur l'Orateur. Puisque le mi-

nistre des Pêcheries annonce aujourd'hui la remise à plus tard de l'ouverture de la pêche au homard dans l'arrondissement 7B, le ministre suppléant voudrait-il lui demander d'examiner à nouveau sa décision et de se renseigner auprès des nombreux pêcheurs de tout l'arrondissement, comme il a promis de le faire en réponse à ma question du 10 mai?

L'hon. M. Pickersgill: Monsieur l'Orateur, dès que je pourrai sortir de la Chambre —peut-être quelqu'un m'écoute et pourrait agir encore plus rapidement—je ferai en sorte que les instances du député soient signalées au ministère des Pêcheries.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

LA CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE AVEC LE PREMIER MINISTRE DE L'ONTARIO

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. A-t-il échangé une correspondance officielle avec le premier ministre de l'Ontario au sujet de la conférence sur la Constitution que celui-ci a proposée?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois que j'ai déjà déposé certaines lettres à ce sujet. J'ai dit, hier, au chef de l'opposition que j'étais en train de demander au gouvernement provincial de m'autoriser à déposer la lettre que je lui ai adressée le 5 juillet, je crois, au sujet des entretiens proposés. Je déposerai la lettre en question avec plaisir, dès qu'on aura accédé à ma demande.

[Français]

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

A PROPOS D'UNE ENTENTE ENTRE OTTAWA ET QUÉBEC, RELATIVEMENT AUX HANDICAPÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, relativement à une réponse déjà reçue, au sujet du programme de formation professionnelle des adultes, mais en son absence, je l'adresserai à son secrétaire parlementaire. Peut-il nous dire s'il existe présentement une entente entre le gouvernement fédéral et celui du Québec concernant les handicapés? Dans le cas de l'affirmative, le secrétaire parlementaire est-il en mesure de faire connaître la situation aux employés du bureau de placement qui, hier encore, n'en savaient absolument rien?